

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

REGROUPEMENT DES CAISSES DESJARDINS DE LA NOUVELLE-BEAUCE ET DU NORD DE LA BEAUCE LES MEMBRES ONT VOTÉ EN FAVEUR DU PROJET

Sainte-Marie, le 6 septembre 2017 – Réunis en assemblée générale extraordinaire le 5 septembre 2017, les quelques 450 membres présents des Caisses Desjardins de La Nouvelle-Beauce et du Nord de la Beauce ont voté en faveur du projet de regroupement qui leur était présenté. Le vote a atteint 100 % du côté de la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce et 98 % à la Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce.

Résultat d'une alliance naturelle, la nouvelle **Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce** sera officiellement constituée le 1^{er} janvier 2018, à la suite de l'approbation de l'Autorité des marchés financiers. M. Daniel Ruel assurera la direction générale de la nouvelle organisation. Pour sa part, M. Yves Lessard, directeur général de la Caisse du Nord de la Beauce vivra sa retraite après 38 ans de service au sein de Mouvement Desjardins.

Ce regroupement favorisera la création d'une institution encore plus forte et lui permettra de s'imposer comme un leader financier incontournable dans son milieu. La nouvelle Caisse bénéficiera également d'une plus grande agilité pour accompagner les membres à chacune des étapes de leur vie financière, grâce à l'union des forces, des talents et des compétences de ses spécialistes.

Cette nouvelle coopérative financière d'envergure poursuivra sa mission coopérative de contribuer au mieux-être de la communauté en donnant son appui à différents projets par l'entremise de son Fonds d'aide au développement du milieu et ses dons et commandites.

Cette décision occasionnera peu de changements pour les membres, mais, au besoin, des renseignements supplémentaires concernant certaines modifications techniques leur seront communiqués dans les prochains mois.

Convaincus que ce regroupement constitue une réponse aux défis de l'avenir, c'est avec beaucoup de fierté que les membres dirigeants des deux caisses ont accueilli la décision de leurs membres.

– 30 –

Pour information :
Marie-Noëlle Sylvain
Conseillère, Communications et vie associative
Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce
418 387-5456, poste 7274131



Légende photo :

De gauche à droite : **Mme Estelle Lehoux**, secrétaire Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce, M. Daniel Ruel, directeur général Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce, **M. Roch Drouin**, président, Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce, **Mme Michelyne Marcoux**, présidente, Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce, **M. Yves Lessard**, directeur général, Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce, **M. Yvan Jacques**, secrétaire, Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce.